

Candidatures à l'IUT des Pays de l'Adour en Formation Initiale



Cette rubrique fournit les renseignements utiles à ceux qui souhaitent intégrer l'IUT des Pays de l'Adour en formation initiale.

Inscription à un DUT

Les inscriptions ont lieu du **20 janvier au 20 mars 2017**, pour une rentrée en septembre 2017.

« Elles s'effectuent en ligne sur le [portail national des admissions dans l'enseignement supérieur](#) : [Admission Post Bac](#)

Les conditions d'accès et les pré-requis nécessaires sont accessibles via l'onglet "ADMISSION" de chacun des DUT dispensés à l'IUT des Pays de l'Adour :

- * [DUT génie biologique - Option : industries agroalimentaires et biologiques](#)
- * [DUT génie thermique et énergie](#)
- * [DUT réseaux et télécommunications](#)
- * [DUT science et génie des matériaux](#)
- * [DUT statistiques et informatique décisionnelle](#)

Candidats étrangers (hors UE)

Tout ressortissant étranger peut déposer sa candidature pour venir étudier à titre individuel. Cependant, seuls les meilleurs dossiers de candidature seront retenus par les commissions, sur présentation des pièces traduites et authentifiées, permettant aux enseignants d'apprécier le niveau des candidats.

« **1 seul dossier à constituer : [http://www.\(nom du pays\).campusfrance.org](http://www.(nom du pays).campusfrance.org)**

Pays concernés : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Inscription à une Licence Professionnelle

Les inscriptions en Licence Professionnelle ont lieu à partir de mi-février, début mars, pour une rentrée en septembre 2017.

« **Elles s'effectuent en ligne à partir du 15/02/2017 sur la [plateforme](#) de candidature**

« **Les candidats à une licence professionnelle âgés de plus de 28 ans au 31 décembre de l'année en cours, ou ayant interrompu leurs études depuis plus de 2 ans, salarié ou demandeur d'emploi doivent en plus contacter le service de la formation continue**
✉ accueil.forco@univ-pau.fr

Les conditions d'accès et les pré-requis nécessaires sont accessibles via l'onglet "ADMISSION" de chacune des Licences professionnelles dispensées à l'IUT des Pays de l'Adour :

- * Licence pro bio-industries et biotechnologies
 - * [Biologie moléculaire appliquée à la sécurité alimentaire](#)
- * Licence pro métiers de l'énergétique, de l'environnement et du génie climatique
 - * [Expertise énergétique du bâtiment \(EEB\)](#)
 - * [Froid et conditionnement d'air \(FCA\)](#)
 - * [Optimisation énergétique des entreprises agricoles](#)
- * Licence pro métiers des réseaux informatiques et télécommunications

- * Architecture des réseaux multimédias (ARM)
- * Administration et sécurité des réseaux (ASUR)
- * Chargé d'affaires en réseaux et télécoms (CART)
- * Réseaux très haut débit (RTHD)

- * Licence pro métiers du bois
 - * Qualité dans les industries du bois : transformation et construction
 - * Qualité dans les industries du bois : exploitation et commercialisation du bois

- * Licence pro métiers du décisionnel et de la statistique
 - * Statistique et informatique décisionnelle pour le management de la qualité

- * Licence pro métiers du design
 - * Design et éco-conception, produit et packaging

Candidats étrangers (hors UE)

« **Les étudiants résidant dans un pays concerné par la procédure CEF doivent s'inscrire sur le site de Campus France, à l'adresse suivante : <http://www.nom du pays.campusfrance.org> (exemple <http://www.maroc.campusfrance.org>) afin d'obtenir un numéro identifiant.**

La mise en place de Campus France dans les ambassades a pour but d'améliorer la qualité des services offerts aux étudiants étrangers désireux d'étudier en France, en facilitant leurs démarches administratives et pédagogiques.

Pays concernés : Algérie, Argentine, Bénin, Brésil, Burkina, Cameroun, Chili, Chine, Colombie, Comores, Congo Brazzaville, Corée du Sud, Côte d'Ivoire, Egypte, Etats-Unis, Gabon, Guinée, Inde, Indonésie, Iran, Japon, Liban, Madagascar, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Pérou, Russie, Sénégal, Taïwan, Tunisie, Turquie, Vietnam.

Date limite du dossier Campus France : **20 mars 2017**

« Une demande de candidature doit également être faite à partir  15/02/2017 sur la plateforme de candidature